



GUIDE DE POSE

TAPIFLEX U3/U4 DALLES



PRÉAMBULE

Vérifiez, avant la préparation, la qualité de la marchandise livrée. Si le revêtement est défectueux, en informer la société Tarkett. Afin de garantir l'uniformité de la couleur et du dessin, la pose doit être réalisée à partir d'un même lot de fabrication.

La mise en œuvre de PVC collée est couverte par le NF DTU 53.12 d'où l'entreprise de pose doit se référer



- Cutter avec lame droite et croche
- Gants anti-coupure
- Spatule à encoller
- Cale à maroufler
- Rouleau à maroufler (50kg)
- Mètre ruban
- Règle / Crayon



SUPPORTS ADMIS

Dallage « terre plein » (Cf. DTU 13.3) Dallage portée (Cf. DTU 21) Plancher collaborant	Cf. NF DTU 53.12 : chape rapportée, ou résine époxy sous avis technique puis primaire et ragréage
Chapes et autre dalles béton	Ponçage, nettoyage, primaire et ragréage obligatoire
Chape Anhydrite (Sous Avis Technique)	Ponçage, nettoyage, primaire et si nécessaire ragréage
Carrelage non soumis au remontée d'humidité (si moins de 10% détérioré)	Dégraissage, primaire et ragréage
Carrelage soumis au remontée d'humidité (si moins de 10% détérioré)	Dégraissage, résine époxy sous avis technique puis primaire et ragréage
Parquet cloué (Cf. DTU 51.1)	Si ventilé en sous face, primaire et ragréage fibré obligatoire
Panneaux CTBH/CTBX (Cf. DTU 51.3)	Cf. NF DTU 53.12 : Si ventilé en sous face, primaire, traitement des joints ou ragréage fibré.
Panneaux OSB (Cf. DTU 51.3)	Si ventilé en sous face, primaire et ragréage fibré obligatoire
Autres supports	Se référer au NF DTU 53.12 ou contacter notre service technique

CONDITIONS PARTICULIÈRES

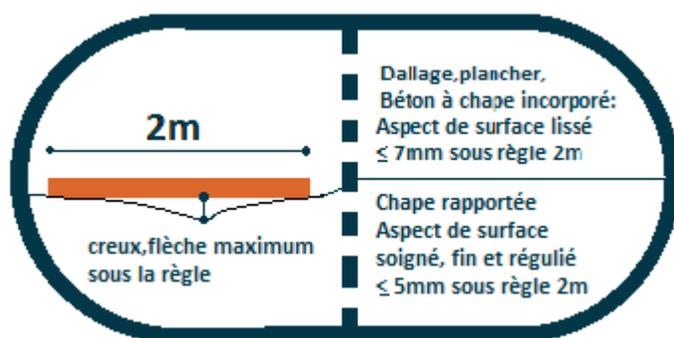
Plancher Rayonnant Electrique (Cf. CPT 3606) Plancher à eau basse température (Cf. DTU 65.14) Plancher réversible (Cf. CPT 3164)	Chauffage éteint 48h avant travaux puis remise en chauffe progressive 48h après l'installation.
Pièces humides (locaux classés E2)	Sur plancher bois et chape anhydrite : soudure à chaud des joints et traitement des rives et pénétrations

PRÉPARATION DU SUPPORT

RÉCEPTION

Le support doit être plan, propre, sain, sec et solide.

Revêtement de sol PVC collée, se référer au NF DTU 53.12 partie 1-1-1



Sur support bois sans désaffleure, pose direct autorisée ≤ 3mm sous une règle de 2m et ≤ 5mm sous règle de 2m si enduit de sol, au-delà de ces tolérances non conforme.

MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de revêtement de sol PVC collée, se référer au NF DTU 53.12

1 - CONDITIONS



Le revêtement doit être posé à une température ambiante ≥ 12°C et à une température du support ≥ 12°C.

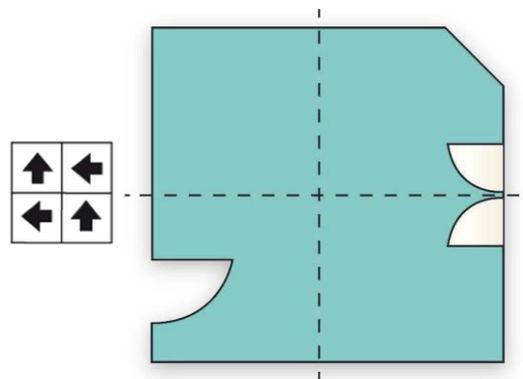


Acclimater le revêtement dans les pièces où la pose sera réalisée au minimum 24 heures avant l'installation. Stockage à plat.

2 - CALEPINAGE

Sauf prescription particulière du marché :

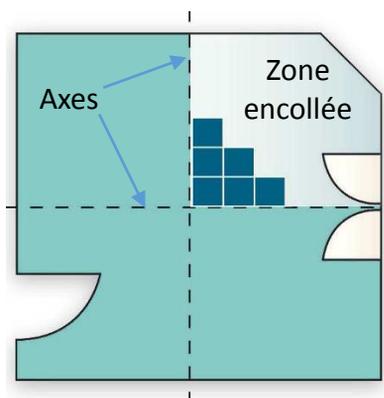
- ✓ Chaque pièce est considérée séparément, utiliser le même bain
- ✓ Respecter le sens de pose (90°)
- ✓ Mélanger les lames de plusieurs paquets
- ✓ La largeur/longueur des dalles doit être supérieure à 1/2 dalle en périphérie des murs principaux
- ✓ Tracer des axes perpendiculaires
- ✓ Délimiter les zones d'encollage



3 – COLLAGE ET MAROUFLAGE

Recommandations:

- ✓ Utiliser une colle préconisée (voir tableau disponible sur le site internet Tarkett), application avec une spatule adaptée de la norme TKB (A2)
- ✓ Respecter les préconisations du fabricant de colle (temps de gommage...)
- ✓ Délimiter la surface à encoller en fonction du temps de travail de la colle



- ✓ Appliquer les dalles en escalier depuis les axes
- ✓ Maroufler à l'aide d'une cale en liège puis d'un rouleau à maroufler de 50KG



Cale en liège



Rouleau à maroufler

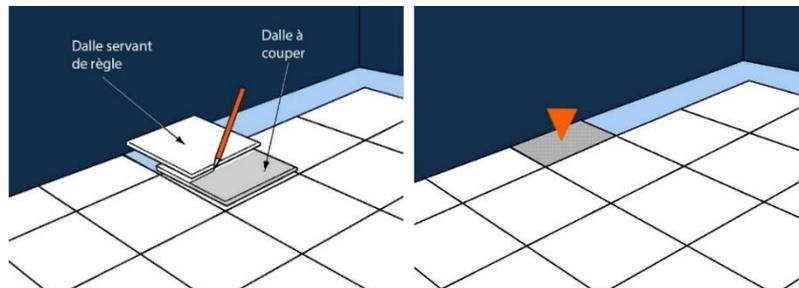
4 – DÉCOUPE

La découpe du revêtement peut se faire par :

Arasement avec une lame croche



Découpe par report



5 – TRAITEMENT DES JOINTS

✓ Locaux E1 :

Pas de traitement particulier à prévoir en périphérie.
Possibilité d'appliquer des plinthes rapportées décoratives.

✓ Locaux classés E2 :

Calfatage périphérique et des pénétrations à l'aide d'un mastic polyuréthane ou MS polymère.
Sauf pour les supports à base bois et chape sulfate de calcium pour lesquels il faut réaliser en rive un traitement identique à celui des locaux E3.
Possibilité d'appliquer des plinthes rapportées décoratives.

✓ Locaux classés E3 :

Soudure à chaud.

Traiter les rives en réalisant des remontées en plinthe, conformément à la norme NF DTU 53.12.
La mise en œuvre des remontées en plinthe est réalisée directement sur le mur avec un PA20 et une colle sèche de type Bostik Roll.
Se reporter à notre guide de pose « Traitement des joints »

6 – ACCESSOIRES

Plinthes et profilés disponibles.

Pour plus de précisions, reportez vous à la catégorie « Accessoires » de notre site internet.

MISE EN SERVICE & ENTRETIEN

Mise en circulation 48h après la pose et mise en place du mobilier 72h après la pose.

L'utilisation d'embout caoutchouc est proscrite.

Nous recommandons la mise en place de tapis de protection sous les chaises à roulette.

Concernant l'entretien du sol, vous pouvez vous référer au guide d'entretien disponible sur notre site internet.

Besoin d'améliorer vos compétences Solier, connectez vous au lien ci-dessous et allez dans l'onglet service
https://professionnels.tarkett.fr/fr_FR/